

**À :** Tous les participants  
**Date :** 26 juillet 2022  
**Objet :** *Déclaration de la Régisseuse Esther Falardeau*

---

### DÉCLARATION DE LA RÉGISSEUSE ESTHER FALARDEAU

Je, soussignée, Esther Falardeau, régisseuse à la Régie de l'énergie, déclare ce qui suit :

1. Il m'apparaît nécessaire, aux fins des objectifs de transparence, d'objectivité et d'impartialité qui doivent gouverner ma conduite dans l'étude de toute demande qui m'est confiée par le président, de faire la présente déclaration et d'informer les participants aux travaux de la Régie des faits suivants.
2. À la demande de mon collègue François Émond, j'ai relu sa dissidence à la décision D-2022-061 (dossier R-4169-2021) et lui ai procuré des commentaires sur la forme et la syntaxe. Je souligne que je n'ai aucunement eu accès à l'opinion des régisseurs majoritaires avant l'émission de la décision. Je n'ai pas non plus aidé mon collègue François Émond à développer sa position ou ses motifs sur le fond. Mon implication est donc demeurée superficielle, touchant strictement la forme.
3. Ainsi, je suis convaincue être en mesure de décider de façon impartiale dans les dossiers R-4195-2022, R-4196-2022 et R-4197-2022.

Montréal, le 26 juillet 2022

Esther Falardeau, Régisseuse